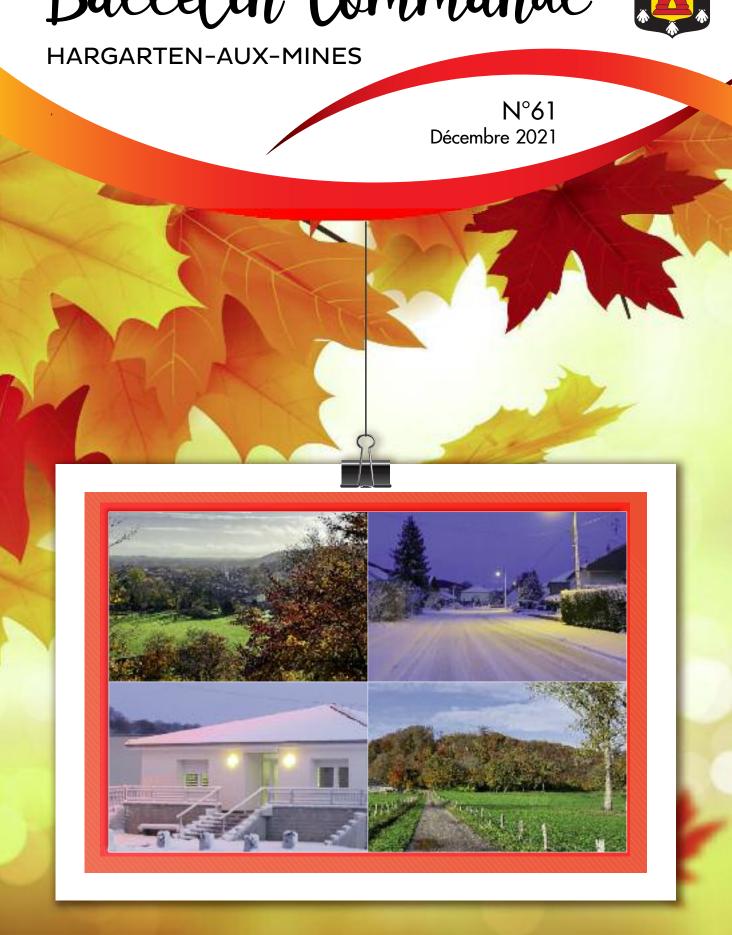
# Bulletin Communal





## LE MOT DU MAIRE

Mes chères concitoyennes, Mes chers concitoyens,

Du milieu des années 60 aux années 2000, plusieurs générations d'enfants de notre commune l'ont connue et appréciée en tant qu'institutrice. Figure marquante de l'école de notre commune, pédagogue passionnée, M<sup>me</sup> Gisèle VILLARD s'en est allée le 6 mars dernier. Au-delà de souvenirs teintés de nostalgie, puissions-nous méditer l'exemple qu'elle nous laisse!

 $\Omega$ 

Au cours de l'année 2021 qui s'achève, les effets de la crise sanitaire, directs ou induits, se sont encore fait lourdement ressentir. Dans notre commune, depuis le mois de septembre dernier, les manifestations socioculturelles ont, peu à peu, repris leur cours. Mais nous devons rester extrêmement vigilants et respecter les consignes et les directives des pouvoirs publics: gestes barrières, port du masque, pass sanitaire, vaccination, entre autres. Nous avons la chance de vivre en France! Je dis bien la chance!

oOo

Toujours en raison de la crise sanitaire et de certains de ses effets collatéraux comme les difficultés d'approvisionnement de nombreux matériaux, les programmes d'investissement retenus par le Conseil Municipal pour 2021 ont été lents à démarrer. Le gros programme de voirie portant sur la viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres n'a, ainsi, débuté qu'à la mi-octobre et n'est pas entièrement terminé à l'heure où nous bouclons le présent Bulletin Communal. Nous espérons l'achèvement de ces travaux au 1et trimestre 2022. D'autre part, bien que prévue en 2021, l'opération portant sur la rénovation et l'extension de la cuisine de la salle polyvalente ne se réalisera que courant 2022. Enfin, afin de conforter le financement de nos différents programmes d'investissement, nous avons pu bénéficier de plusieurs subventions de l'Etat, dans le cadre du Plan de Relance initié par les pouvoirs publics. Vous retrouverez l'ensemble des programmes engagés en 2021 dans ce numéro du Bulletin Communal, à la rubrique « Au fil de l'année... ».

oOo

Dans quelques mois, nous élirons notre prochain Président de la République. En cette circonstance, les maires de France seront sollicités afin d'apporter leur parrainage à tel ou tel candidat. Pour ma part, considérant que notre équipe municipale est apolitique, je ne parrainerai pas de candidat, position similaire à celle qui a été la mienne en 2002, 2007, 2012 et 2017.

oOo

Je forme le vœu que l'année 2022 s'ouvre sous des auspices meilleurs pour nous toutes et tous ! Belles fêtes et bonne année !

Joseph KELLER.

# *SOMMAIRE*

LE MOT DU MAIRE	page 01
AU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du Vendredi 11 Décembre 2020	page 04
Séance du Samedi 09 Janvier 2021	page 04
Séance du Vendredi 12 Février 2021	
Séance du Vendredi 09 Avril 2021	
Séance du Vendredi 30 Avril 2021	
Séance du Vendredi 11 Juin 2021	
Séance du Vendredi 02 Juillet 2021	
Séance du Vendredi 10 Septembre 2021	
Séance du Vendredi 15 Octobre 2021	
Séance du Vendredi 12 Novembre 2021	
AU FIL DE L'ANNEE	
Viabilisation définitive du secteur Champs / Cèdres	page 11
Exploitation et gestion forêt communale	
Cession de l'ancien véhicule des Sapeurs-Pompiers	
Rentrée scolaire 2021	page 14
Population communale	page 14
Convention de mise en fourrière	
Installation des élus de la CCHPB	
Non aux éoliennes !	
Collecte des déchets ménagers : changements en vue	page 16
Des travaux et d'autres	
Le mot du Chef de l'UO des Sapeurs-Pompiers	
Elections régionales 2021 – Résultats de notre commune	
Elections départementales 2021 – Résultats de notre commune	
ET PAR CHEZ NOUS	
Visite de M <sup>me</sup> BELRHITI, sénatrice	page 27
Visite de M. MIZZON, sénateur	page 27
Une nouvelle association locale, HARGARTEN BIEN-ÊTRE	page 28
Opération « Village propre »	page 28
Opération « Village propre »	page 29
Nettoyons la nature !	page 29
Hommage à la doyenne	page 30
Noces de diamant d'Yvonne et Michel HESSE	page 30
Assemblée Générale du Club du 3 <sup>ème</sup> Age	
Brioche de l'Amitié	page 31
Bienvenue aux associations falckoises	page 32
Téléthon 2021	page 33
Noces de platine de Madeleine et André SCHMITT	page 33

	Le Judo-Club de Merten	page 34
	Concours communal 2021 des Maisons Fleuries	page 35
	Le Sourire de Juliette	
	Calendrier des Fêtes 2022	page 38
	Commémoration de l'Armistice de 1918	page 39
	Naissances, décès et mariages du 01/12/2020 au 30/11/2021	page 40
I F	SAVEZ-VOUS ?	
LL		naga 11
	Les facéties de la langue française	page 41
	Deux auteures originaires de notre commune	
	Panneau Pocket	page 42
DE	TOUT UN PEU	
	Le coin cuisine	page 43
	Trucs et astuces	
UN	PAS DANS LE PASSE	
	Un enfant de Hargarten tué en Algérie	page 46
	L'inondation du 1 <sup>er</sup> juin 1979	
	Le périple du drapeau des Anciens Combattants	page 49
DI.	OC NOTES	
DL(	OC NOTES	50
	Permanences	page 50
	Inscription sur la liste électorale	page 50
	Numéros de téléphone et mels utiles	page 31
	Pièces d'état civilSecrétariat de mairie	<b>-1</b>
	Bibliothèques de la CCHPB	page 32
	Règlement de la déchetterie intercommunale	
	Collecte Multiflux des déchets	
	Conteneurs à verre	
	Conteneurs à vêtements usagés	page 55
	Calendrier du prochain don du sang	
	Conciliateur de justice	
	Interdiction de brûlage de végétaux et de déchets verts	page 54
	Bruits de voisinage	
	Columbarium	
	Maison France Services à Boulay	
	Maison France Services - Liste des partenaires	
	- r	r 5 ° ° °

<u>Photo de couverture</u> : patchwork automne / hiver de notre commune

#### BULLETIN COMMUNAL HARGARTEN-AUX-MINES \* N° 61 \* DECEMBRE 2021

Commission du Bulletin Communal : ROSSWAG Josiane (responsable), BASTEN Maryline, CARL Yvette, KELLER Joseph, MATTIROLI Jean-Luc (membres du Conseil Municipal), HESSE Yvonne, SCHMITT Claudine et WÖHNER Christophe (membres extérieurs au Conseil Municipal).

Avec le concours de DALSTEIN Corinne et KRILL Peggy, secrétaires de mairie.

Bouclage: mercredi 01/12/2021 Tirage: 600 exemplaires Diffusion: samedi 18/12/2021

## *AU CONSEIL MUNICIPAL*

L'2021 figurent ci-après. L'ensemble des décisions des élus est reporté sur le "Registre des délibérations du Conseil Municipal" qui peut être consulté librement en mairie.

#### SEANCE DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020

#### **Acquisition de terrain**

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section 16 n° 24, d'une contenance de 18,92 ares, appartenant à Mmes SIDOT Marie-France et COCHE Bernadette. La parcelle en question jouxte la parcelle forestière 8. Le prix de la cession a été fixé à 946 €. La rédaction de l'acte de vente a été confiée à Maître THIRIET, notaire à Bouzonville.

#### Proposition d'adhésion au CAUE de la Moselle

Le maire a rappelé à l'assemblée municipale que la commune était adhérente à MATEC (Moselle Agence TEChnique) depuis quelques mois. A ce titre, une adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Moselle, à titre gratuit, est possible. Après débat, les élus, à l'unanimité, ont décidé de surseoir à toute décision.

#### Remise en location du lot de chasse n° 01

Le maire a informé les élus que, dans le cadre de la remise en location du lot de chasse communal n° 01, la Commission Communale Consultative de Chasse, lors de la séance du 08/12/2020, avait émis un avis favorable à l'agrément de Mme FREDERICH Chantal née GENVO, seule candidate. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé l'agrément de ladite candidate.

#### SEANCE DU SAMEDI 09 JANVIER 2021

#### **Demande de subvention AMISSUR 2021**

Les élus ont étudié le projet de sécurisation du carrefour rue des Champs / rue des Cèdres, établi par le Cabinet IDP CONSULT, maître d'œuvre. Le coût estimatif dudit projet s'établit à 49.875 € HT. Les élus ont décidé de retenir l'opération au programme des travaux 2021. Une subvention de 14.962 € sera sollicitée auprès du Département de la Moselle, au titre du dispositif AMISSUR 2021 (fonds alimenté par les amendes de police).

#### **Demande de subvention AMBITION MOSELLE 2020-2025**

Le maire a présenté aux élus le projet de viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres, établi par le Cabinet IDP CONSULT, maître d'œuvre. Le coût prévisionnel dudit projet s'établit à 239.493 € HT. Le Conseil Municipal a approuvé le projet et a décidé sa réalisation en 2021. Les élus ont ainsi décidé de solliciter une subvention de 119.746 € au titre du dispositif AMBITION MOSELLE 2020-2025, mis en place par le Département de la Moselle.

#### Acquisition de candélabres

Les élus ont retenu le devis des Ets FIMEC de Norroy-le-Veneur, relatif à la fourniture de 9 candélabres y compris accessoires, pour le programme de viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres (14.661 € HT). Le coût unitaire (1.629€ HT) est identique à celui consenti par ledit fournisseur en 2017 pour la viabilisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de la rue des Cèdres.

#### Remise en location du lot de chasse n° 01

Faisant suite à la proposition de la Commission de Location, émise le 15/12/2020, le Conseil Municipal a attribué le bail du lot de chasse n° 01 à M<sup>me</sup> FREDERICH Chantal née GENVO, pour la période du 02/02/2021 au 01/02/2024. Le loyer annuel est fixé à 2.000 €.

#### Etablissement de l'enveloppe urbaine PLUI

Dans le cadre de la préparation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la CCHPB, le Conseil Municipal a étudié un document préparatoire de la future enveloppe urbaine de la commune. Les élus ont arrêté une liste de 17 observations majeures qui sera soumise à l'AGURAM, le prestataire de la CCHPB.

#### SEANCE DU VENDREDI 12 FEVRIER 2021

#### **Compte Administratif 2020**

Sous la présidence de M<sup>me</sup> DA SOLLER Roselyne, 1<sup>ère</sup> adjointe, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2020 présenté par le maire. L'excédent global au 31/12/2020 s'établit à 882.059 €. Le niveau des dépenses d'investissement est de 372.263 € dont 240.058 € pour les travaux de rénovation et d'extension de la mairie, 58.377 € pour les équipements intérieurs de la mairie et 29.841 € pour différents travaux de voirie.

#### Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte de Gestion 2020 du budget général présenté par le receveur municipal (percepteur), après avoir constaté qu'il était en concordance avec le Compte Administratif 2020 présenté par le maire.

#### Cession d'une place à bâtir

Le Conseil Municipal a acté la cession de la dernière des 4 places à bâtir situées à l'intersection de la rue des Cèdres et de la rue des Champs, à un acquéreur de Ham-Sous-Varsberg. Le prix de vente a été fixé à 59.940 €. Maître THIRIET, notaire à Bouzonville, a été chargée de la rédaction de l'acte.

#### **SEANCE DU VENDREDI 09 AVRIL 2021**

#### Subventions 2021 à vocation humanitaire

Les élus ont évoqué les différentes demandes de subvention émanant d'associations ou d'organismes à vocation humanitaire ou assimilée. Sur proposition de la Commission Sociocuturelle, émise lors de la séance du 23/03/2021, le Conseil Municipal a décidé de leur affecter une enveloppe de 600 €, au titre de l'année 2021. Une subvention de 100 € a ainsi été attribuée aux 6 associations suivantes : Les Restos du Cœur, l'AFSEP, la Croix Rouge de Creutzwald, ALYS (anciennement AFAD), la Maison des Parents et la Ligue Nationale Contre le Cancer.

#### Remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent

Sur proposition de la Commission des Bâtiments, le Conseil Municipal a retenu le principe du remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent, avec passage de l'énergie fuel à l'énergie gaz. Il a été décidé de solliciter 4 professionnels locaux pour l'établissement d'un devis. Le choix du fournisseur interviendra après étude des devis reçus.

#### Rénovation des sols de l'école maternelle

Sur proposition de la Commission des Bâtiments, les élus ont décidé d'engager des travaux de rénovation des sols souples de 3 salles de l'école maternelle. Le choix du prestataire interviendra lors d'une prochaine réunion de l'assemblée municipale.

#### Extension du columbarium

Les élus ont évoqué la nécessité d'engager rapidement une nouvelle extension du columbarium. Sur proposition de la Commission de la Voirie, le Conseil Municipal a retenu le devis des Ets BIES de L'Hôpital portant sur un monument à 15 alvéoles (montant de 11.500 € TTC).

#### Acquisition d'un nouveau tracteur

Afin de remplacer l'actuel tracteur GUTBROD, acquis en 1990, objet de pannes à répétition, les élus ont étudié 2 devis. Sur proposition de la Commission de la Voirie, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre des Ets ROYER de Herny portant sur un tracteur KUBOTA de 26 CV pour un montant de 22.940 € HT.

#### Campagnes 2021 de travaux de voirie

Comme suite à la proposition émise par la Commission de la Voirie, le Conseil Municipal a retenu les propositions des Ets M'JARDINS de Dalem pour les campagnes 2021 de travaux de voirie, à savoir :

- campagnes de tonte : 5 à titre ferme + 3 à titre optionnel (coût 2.355 € TTC / campagne)
- campagnes de fauchage : 3 à titre ferme + 2 à titre optionnel (coût 160 € TTC / campagne)
- campagnes de désherbage : 3 à titre ferme + 2 à titre optionnel (coût 350 € TTC / campagne)

#### Taux 2021 des 2 taxes locales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a décidé de fixer comme suit le taux des taxes locales pour l'année 2021:

taxe foncier bâti (TFB)
taxe foncier non bâti (TFNB)
21,20 %
67,53 %

Il est à noter que le taux de la Taxe Foncier Bâti (21,20 %) correspond au taux communal initial (6,94 %) majoré du taux départemental transféré (14,26 %). La part départementale de la TFB a, en effet, été affectée aux communes dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation.

#### Affectation excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2020

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a fixé comme suit l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 426.230 € constaté au Compte Administratif 2020 :

- affectation de 105.000 € en section d'investissement du Budget Primitif 2021 (article 1068)
- reprise de 321.230 € en section de fonctionnement du Budget Primitif 2021 (article 002)

#### **Budget Primitif 2021**

Le projet de Budget Primitif 2021 préparé par la Commission des Finances, a intégré l'ensemble des propositions des commissions municipales. Il est équilibré à 1.620.000 € en recettes et en dépenses (860.000 € en section de fonctionnement et 760.000 € en section d'investissement). Les principaux programmes d'investissement retenus sont les suivants :

- viabilisation définitive secteur rue des Champs / rue des Cèdres (350.000 €)
- solde rénovation et extension de la mairie (19.200 €)
- mise aux normes d'accessibilité des ERP (14.200 €)
- travaux de voirie (107.750 € y compris crédits de réserve)
- aménagements bâtiments (64.000 €)
- acquisition matériel (50.000 €)
- extension de la cuisine et du local de plonge de la salle polyvalente (100.000 €)

#### Projet éolien BOREAS

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance d'un projet éolien présenté par la société BOREAS qui se situerait sur la commune, en zone sommitale de la section cadastrale 11 (sommet de la Steige). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à la mise en œuvre dudit projet.

#### SEANCE DU VENDREDI 30 AVRIL 2021

#### Marché de viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres

Les élus ont pris connaissance du rapport d'analyse des offres, établi par le Cabinet IDP Consult, à l'issue de la consultation des entreprises. Le maître d'œuvre a proposé de retenir l'offre de l'entreprise SMTPF, pour un montant global de 216.186,26 € HT, se détaillant ainsi :

- 155.320,12 € HT pour la partie « Voirie définitive »
- 31.773,32 € HT pour la partie « Enfouissement des réseaux »
- 29.092,82 € HT pour la partie « Sécurisation »

Le Conseil Municipal a retenu l'offre précitée et a autorisé le maire à signer le marché correspondant.

#### Télésurveillance des locaux de la mairie

Le maire a présenté aux élus la proposition de contrat de télésurveillance des locaux de la mairie, émanant des Ets HOMIRIS de Strasbourg, partenaire du Crédit Mutuel. Le montant de l'abonnement annuel s'établit à 852 € HT. Le Conseil Municipal a retenu l'offre précitée et a autorisé le maire à signer un premier contrat d'une durée d'un an avec les Ets HOMIRIS.

#### **Demandes de subvention FSIL-Relance**

Dans le cadre du Plan de Relance initié par le gouvernement, une enveloppe de crédits conséquente a été réservée aux collectivités territoriales au titre du dispositif FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local). Le Conseil Municipal a, ainsi, décidé de solliciter 2 subventions à ce titre :

- 6.372 € pour les travaux de rénovation des sols souples de l'école maternelle
- 10.950 € pour le remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent

Le maire a été chargé d'établir les dossiers de demande de subvention correspondants.

#### Rénovation des sols souples de l'école maternelle

Pour la rénovation des sols souples de l'école maternelle, les élus ont retenu le devis des Ets JK Peintures Concept de Creutzwald (12.744 € TTC). Les travaux seront programmés durant les vacances d'été afin que le chantier soit achevé à la rentrée scolaire de septembre 2021.

#### Vente véhicule Boxer Peugeot

Il y a quelques mois, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a restitué à la commune le véhicule Boxer Peugeot, ancien véhicule du centre local des sapeurs-pompiers. La commune n'en ayant pas l'utilité, les élus ont décidé de le vendre au plus offrant.

#### SEANCE DU VENDREDI 11 JUIN 2021

#### Création association Hargarten Bien-Être

Le maire a informé les élus de la création d'une nouvelle association communale, dénommée « Hargarten Bien-Être » et présidée par M. BAUER Xavier. Comme suite à la demande de ladite association, le Conseil Municipal lui a reconnu la qualité d'association locale et lui a accordé une subvention de démarrage de 500 €.

#### Convention de mise en fourrière de véhicules

Les élus ont pris connaissance de la proposition de convention portant sur les opérations de mise en fourrière de véhicules sur le ban communal, présentée par le Garage SPANNAGEL de Freyming-Merlebach. Après débat, le Conseil Municipal a retenu la proposition pré-citée et a autorisé le maire à la signer.

#### Cession véhicule Peugeot Boxer

Comme suite à la délibération du 30/04/2021, les élus ont décidé de céder le véhicule Peugeot Boxer, ancien véhicule du centre local des Sapeurs-Pompiers, aux Ets HVI de Bois-Le Roi.

#### Mise en place de stores à l'école élémentaire

Faisant suite aux observations émises lors de la réunion de la Commission des Bâtiments du 15/05/2021, relatives à la pose éventuelle de stores obscurcissants dans les 3 classes non pourvues de l'école élémentaire, le Conseil Municipal s'est prononcé pour la réalisation desdits travaux. L'offre des Ets Sarl Intérieur de Creutzwald a été retenue pour un montant de 9.850 € HT.

#### Aménagement de la butte de la cour de l'école

Les élus ont évoqué la problématique de l'aménagement de la butte, côté Sud/Est de la cour de l'école. Comme suite à la proposition émise lors de la réunion de la Commission des Bâtiments du 15/05/2021, la mise en place de rampants, sur une longueur approximative de 20 ml, a été décidée.

#### Remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent

Lors de la séance du 09/04/2021, il avait été décidé de consulter 4 professionnels locaux pour le remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent, avec passage à l'énergie gaz. Les éléments techniques figurant sur le devis type ayant été pris en compte par les 4 professionnels, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre la moins disante, à savoir celle des Ets PBSC Plomberie de Merten, pour un montant de 15.421 € HT.

#### Motion de soutien à l'hôpital de Boulay

Le Conseil Municipal a adopté une motion de soutien à l'hôpital de Boulay afin de pérenniser toutes ses activités actuelles.

#### SEANCE DU VENDREDI 02 JUILLET 2021

#### Demande de mise à disposition de salles communales

Les élus ont étudié la demande de Monsieur le Maire de Falck sollicitant la mise à disposition des 2 salles communales de Hargarten-aux-Mines aux associations falckoises, durant la période d'indisponibilité de la salle Rémy Schaefer. La demande concernait les séances de fonctionnement ordinaires desdites associations, ponctuelles ou périodiques. Le Conseil Municipal a apporté une suite favorable à cette demande pour une première période d'un an, du 01/09/2021 au 31/08/2022, à titre gratuit.

#### **Mission SOCOTEC**

Le maire a présenté au Conseil Municipal l'offre du bureau de contrôle SOCOTEC au titre du programme de rénovation et d'extension de la cuisine de la salle polyvalente. Ladite offre comporte 3 missions : validation des devis, sécurité des personnes et accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les élus ont retenu l'offre en question pour un montant de 2.000 € HT.

#### Organisation du temps scolaire

A la demande des services de l'IEN (Inspection de l'Education Nationale) de Boulay, les élus ont examiné le projet d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2021. Le Conseil Municipal a demandé la reconduction des horaires actuels pour les 3 prochaines années scolaires.

#### Cession véhicule Peugeot Boxer

Le maire a rappelé aux élus que, par délibération en date du 11/06/2021, l'assemblée municipale avait acté la cession du véhicule Peugeot Boxer aux Ets HVI de Bois-le-Roi. Ledit candidat acquéreur s'étant désisté, le Conseil Municipal a retenu l'offre de M. VUONO Dominique de Jarny pour un montant de 5.000 €.

#### SEANCE DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021

#### Programme des coupes en forêt 2022

Les élus ont étudié les propositions présentées par l'ONF pour le programme des coupes en forêt 2022. Comme suite aux observations émises lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 04/09/2021, ces propositions ont été légèrement amendées. Les détails du programme validé figurent en page 12.

#### Menus produits forestiers (campagne 2022)

Les tarifs de cession des menus produits forestiers pour la campagne 2022 ont été fixés (voir page 12).

#### Subvention Club du 3eme Âge

Afin de faciliter les conditions de reprise de ses activités après la crise sanitaire, le Conseil Municipal a accordé une subvention de 240 € au Club du 3<sup>ème</sup> Âge.

#### Viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres

Le maire a informé les élus que les travaux de viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres devraient débuter fin septembre. Le programme subira quelques modifications en raison d'un projet privé portant création de 10 places à bâtir rue des Champs.

#### **SEANCE DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**

#### Rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente

Les membres du Conseil Municipal ont étudié les différentes propositions reçues dans le cadre du programme de rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente. Les élus ont pré-retenu l'offre des Ets Bonnet-Thirode de Nancy associés aux Ets VSD Ventilations de Saulxures-Lès-Nancy pour la hotte d'extraction des fumées. La validation définitive de ce choix interviendra après l'intervention du Bureau de Contrôle SOCOTEC, mandaté par la commune.

#### Modernisation du réseau d'éclairage public

Le déploiement de lampes Led sur l'intégralité du réseau communal d'éclairage public figure au programme des investissements à réaliser au cours du mandat municipal 2020-2026. Les élus ont décidé de lancer l'opération dès 2022. La proposition des Ets LAUER de Merten, portant sur 138 lampes et 6 projecteurs, a été validée pour un montant de 78.450 € HT. Une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) sera sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance.

#### SEANCE DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

#### Suppression de la régie de recettes communale

Les élus ont décidé de supprimer la régie de recettes communale qui avait été créée en 2009. Cette décision est motivée par la fin des dépôts des espèces programmée à la Trésorerie-Perception de Creutzwald en 2022.

#### Rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente

Lors de la séance du 15/10/2021, le Conseil Municipal avait pré-retenu l'offre des Ets Bonnet-Thirode de Nancy pour le programme de rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente. Le Bureau de Contrôle SOCOTEC, mandaté par la commune, n'ayant pas émis d'observation, les élus ont validé définitivement ce choix.

#### Demande de subvention DETR / DSIL 2022

Le coût prévisionnel définitif du déploiement de lampes led sur la totalité du réseau communal d'éclairage public, s'établit à 72.650 € HT. Une demande de subvention portant sur 50% de ce montant, va être présentée au titre du dispositif DETR / DSIL 2022, dans le cadre du plan de relance.

#### Tarifs de location du foyer et de la salle polyvalente

Les élus ont évoqué le montant des tarifs de location du foyer et de la salle polyvalente. Après débat, il a été décidé de modifier les règlements d'utilisation des 2 salles. Le point sera repris lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.



# *AU FIL DE L'ANNEE…*

#### **VIABILISATION DEFINITIVE DU SECTEUR CHAMPS / CEDRES**

La viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres figure au programme des travaux 2021. Lors de la séance du vendredi 30 avril 2021, le Conseil Municipal a attribué le marché de travaux correspondant à l'entreprise SMTPF de St-Avold pour un montant de 259.413 € TTC. La maitrise d'œuvre du programme est assurée par le cabinet IDP-Consult de Nancy. Afin de financer l'opération, la commune bénéficie d'une subvention de 44.000 € du Conseil Départemental de la Moselle et d'une subvention de 14.960 € de l'Etat plus spécifiquement dédiée au financement de travaux et équipements de sécurité routière. Après plusieurs reports, les travaux ont débuté le 18 octobre dernier et ne sont pas achevés à l'heure où nous bouclons le présent numéro du Bulletin Commual.





#### **EXPLOITATION ET GESTION FORET COMMUNALE**

#### Programme 2021 des coupes

Il a été présenté dans le BC 60 de Décembre 2020, page 16. Le cubage exploité a été supérieur (622 m³) à la prévision (540 m³). Le produit de la commercialisation a été correct.

#### Programme 2021 des travaux en forêt

Adopté par le Conseil Municipal le 11/09/2020, il a été présenté dans le BC 60 de Décembre 2020, page 16. Les travaux réalisés ont été conformes aux prévisions.

#### Tirages des lots de bois de chauffage 2021

Le tirage des lots de bois de chauffage, pour la campagne 2021, a eu lieu le mardi 19 janvier 2021, à la salle polyvalente. Le nombre de candidats (17) s'est établi en baisse par rapport aux années précédentes. Les lots ont été attribués dans les parcelles forestières 12 (3 lots) et 15 (14 lots). La date limite de façonnage des lots a été fixée au 31 mai 2021.

#### Programme 2022 des coupes

Lors de la séance du 10/09/2021, le Conseil Municipal a adopté le programme des coupes en forêt 2022. Les propositions de l'ONF portaient sur un cubage total de 1091 m³ essentiellement dans les parcelles forestières 12, 15, 16 et 17. Après débat, les élus ont décidé de reporter les coupes proposées dans la parcelle forestière 17. Le cubage total du programme de coupes en forêt 2022 s'établira ainsi à 802 m³. Le coût global prévisionnel du programme ainsi amendé est de 33.158 € TTC.

#### Programme 2022 des travaux en forêt

A l'heure où nous bouclons le présent numéro du Bulletin Communal, il n'a encore pas été adopté.

#### Menus produits forestiers (campagne 2022)

Lors de la séance du 10/09/2021, le Conseil Municipal a aussi fixé les tarifs de cession des menus produits forestiers pour la campagne 2022. Ceux-ci sont identiques à ceux de 2021, à savoir :

- 2,00 € le stère (résineux)
- 10,00 € le stère (autres essences) pour les personnes domiciliées dans la commune
- 12,00 € le stère (autres essences) pour les personnes non domiciliées dans la commune
- 5,00 € le stère pour les lots de nettoyage

#### <u>Tirage des lots de bois de chauffage 2022</u>

Il aura lieu dans quelques semaines. Les lots seront attribués principalement dans les parcelles forestières 12, 15 et 16 où auront lieu les coupes de l'année prochaine.



Application « Clés de Forêt »

Un outil ludique et interactif conçu par l'ONF permet aux amoureux de la forêt d'apprendre la reconnaissance des arbres et des animaux qu'ils rencontrent au gré de leurs promenades.

Disponible sur iOS et Android à télécharger sur les plateformes officielles.

#### Réunion de la Commission de la Forêt

La Commission de la Forêt du Conseil Municipal a tenu une importante réunion de travail le samedi 04 septembre 2021 en présence de M. VALENTIN Maurice, chef de triage de l'ONF. Après la traditionnelle séance sur le terrain, dans les parcelles forestières 3, 4, 12, 15, 16 et 17, le débriefring a eu lieu au foyer. Les propositions de coupes 2022 de l'ONF portaient initialement sur un cubage total de 1726 m³. Après le retrait des coupes proposées en parcelle 7, ce cubage a été ramené à 1091 m³. En matière de travaux en forêt 2022, l'accent a été mis sur la nécessité de replanter 4 ha dans les parcelles forestières 3 et 4, objets de coupes sanitaires (scolytes) ces 2 dernières années. Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance. Les propositions de l'ONF et les observations des membres de la Commission de la Forêt ont été examinées par le Conseil Municipal le 10/09/2021 pour les coupes.



#### CESSION DE L'ANCIEN VEHICULE DES SAPEURS-POMPIERS

Début 2021, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) avait restitué à la commune l'ancien véhicule du centre local des sapeurs-pompiers, un Peugeot Boxer. La commune n'en ayant pas l'utilité, le Conseil Municipal avait décidé de le vendre. Lors de la séance du vendredi 02 juillet 2021, les élus ont acté la cession à un particulier de Jarny (54) au prix de 5.000 €.



#### **RENTREE SCOLAIRE 2021**

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions au « Groupe Scolaire Les Ecureuils » le jeudi 02 septembre 2021. L'équipe pédagogique, qui se compose de 6 enseignantes et d'une aide-maternelle, est dirigée par M<sup>me</sup> WETZSTEIN Corinne. Le nombre d'enfants scolarisés (87) est en légère progression par rapport à la rentrée précédente. Les élèves ont été répartis dans 4 classes :

- 25 PS, MS et GS (enseignante M<sup>me</sup> PIGNON Nathalie et l'aide-maternelle M<sup>me</sup> ESCHBACH Isabelle)
- 22 CP et CE1 (enseignantes M<sup>mes</sup> FREUND Elodie et CRUSEM Nathalie)
- 22 CE2 (enseignantes M<sup>mes</sup> WETZSTEIN Corinne et MILAZZO Gabrielle)
- 18 CM1 et CM2 (enseignante M<sup>me</sup> JUNGMANN Séverine)

L'Accueil Périscolaire est toujours géré par la PEP57. La direction en est assurée par M<sup>me</sup> MAZZA Loredana qui est secondée par 2 animatrices, M<sup>mes</sup> LOMBARDO Stéphanie et SCHMIDT Sabrina.



#### POPULATION COMMUNALE

En début d'année, les services municipaux établissent des statistiques d'évolution de la population communale au cours de l'année écoulée. Ainsi en 2020, dans notre commune, 4 naissances (8 en 2019) ont été enregistrées et 13 décès (15 en 2019) soit un solde naturel de – 9. Il y a eu également 6 mariages (5 en 2019) et 1 PACS (2 en 2019) célébrés en mairie. Le solde migratoire de l'année 2020 s'établit à – 3. Le nombre total d'habitants de la commune, à la date du 31/12/2020, est de 1133 (1145 au 31/12/2019).

#### **CONVENTION DE MISE EN FOURRIERE**

Lors de la séance du Conseil Municipal du vendredi 11 juin 2021, les élus ont évoqué la problématique récurrente du stationnement de véhicules ventouses sur la voirie communale. Afin de faciliter le traitement de ce problème, une convention de mise en fourrière a été passée avec le Garage SPANNAGEL de Freyming-Merlebach. Celui-ci pourra intervenir sur réquisition de la gendarmerie ou du maire.

#### INSTALLATION DES ELUS DE LA CCHPB

A la suite du décès de son président, le regretté André BOUCHER, le Conseil Communautaire de la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois) s'est réuni le jeudi 19 août 2021, à la salle omnisports de Boulay, afin d'élire le nouveau Bureau de l'intercommunalité. Le nouveau président de la CCHPB est Jean-Michel BRUN, maire de Coume, élu à la quasi unanimité (56 voix sur 59 votants). Les 9 vice-présidents sont :

- Philippe SCHUTZ, maire de Boulay, 1er Vice-Président
- Denis BUTTERBACH, maire de Valmunster, 2ème Vice-Président
- Jean-Claude BRETNACHER, adjoint au maire de Volmerange-les-Boulay, 3ème Vice-Président
- Franck ROGOVITZ, maire de Varize-Vaudoncourt, 4ème Vice-Président
- Thierry UJMA, maire de Piblange, 5<sup>ème</sup> Vice-Président
- Roselyne DA SOLLER, adjointe au maire de Hargarten-aux-Mines, 6ème Vice-Présidente
- Christine THIEL, maire de Berviller, 7ème Vice-Présidente
- Patrick PIERRE, maire de Condé-Northen, 8ème Vice-Président
- Ginette MAGRAS, conseillère départementale de la Moselle et adjointe au maire de Boulay, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Les attributions et les domaines de compétence de chaque vice-président ont été définis lors de la première réunion formelle du Bureau. Ci-dessous, vous reconnaitrez, debout de gauche à droite, M<sup>mes</sup> MAGRAS, THIEL et DA SOLLER et MM. UJMA et BRETNACHER et, assis, de gauche à droite, MM. BUTTERBACH, SCHUTZ, BRUN et ROGOVITZ (M. PIERRE est absent sur le cliché).



#### **NON AUX EOLIENNES!**

Lors de la séance du vendredi 09 avril 2021, le Conseil Municipal a étudié l'avant-projet présenté par la Sté BOREAS, relatif à l'implantation de plusieurs éoliennes sur la parcelle cadastrale 11, secteur sommital de la commune. Après débat, les élus ont émis un avis défavorable audit avant-projet et ont rejeté toute idée d'implantation d'éoliennes sur le ban communal.

#### **COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : CHANGEMENTS EN VUE**

Dans le cadre des nouvelles consignes nationales sur le tri des déchets plastiques qui entrent en vigueur en 2022 et après un bilan du fonctionnement du système multiflux, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois a fait le choix de modifier dans les prochains mois le mode de collecte des ordures ménagères.

#### Pourquoi ce changement?

#### Un tri de mauvaise qualité avec le sac orange en multiflux

Le bilan de fonctionnement du système multiflux a permis de faire un point précis sur la qualité du tri du sac orange qui accueille les déchets recyclables. Il en ressort que :

- la moitié des sacs orange sont refusés dans le centre de tri car le tri est de mauvaise qualité
- par conséquent, ces sacs doivent être retirés, deviennent des déchets ultimes et sont donc enfouis ou incinérés, ce qui va à l'encontre du geste de tri et entraîne des surcoûts importants
- le traitement d'un sac orange non conforme coûte aujourd'hui plus cher à la collectivité que le traitement des déchets non recyclables (380 € par tonne)

#### Un geste de tri bientôt simplifié qui permettra un changement de mode de collecte

L'ensemble du territoire français est soumis à partir de 2022 à l'extension des consignes de tri qui va permettre un geste de tri plus simple en élargissant la liste des emballages recyclables. Ainsi, par exemple, les pots de yaourt, les emballages plastiques des journaux et magazines, les tubes, les sachets, etc... pourront être recyclés tout comme les emballages déjà recyclables : bouteilles, conserves, cartonnettes, etc...

#### Une taxation de plus en plus forte des déchets non recyclés

Entre 2020 et 2025, la taxe appliquée par l'Etat sur les déchets non recyclés va être multipliée par 5 dans le but de réduire l'empreinte environnementale. Il est donc important de réduire la part de ces déchets.

#### **Quels changements**?

#### La fin du sac orange

La collecte en porte-à-porte des déchets ménagers ne sera plus basée sur un système à 3 sacs mais à 2 sacs. Le sac orange disparaîtra progressivement et seuls les sacs bleus et verts continueront d'être collectés à domicile chaque semaine.

#### La mise en place de points d'apport volontaire pour le recyclage

Dans chaque commune de la CCHPB, des bornes de collecte des déchets recyclables vont être mises en place sur le même modèle que la collecte du verre. Les aires de collecte comprendront les bacs à verre et les deux nouveaux bacs installés à savoir un bac bleu pour le papier et les petits cartons et un bac jaune pour les déchets plastiques, conserves, etc... Le bac bleu sera installé à partir de mars 2022 et le bac jaune à partir du dernier trimestre 2022. Il est important de séparer le papier des plastiques afin de préserver sa qualité, les plastiques sales devenant bientôt recyclables aussi (barquettes alimentaires par exemple).

#### **Quel calendrier?**

- mars 2022 : extension des consignes de tri pour les plastiques, dans un premier temps dans le sac orange
- 1<sup>er</sup> semestre 2022 : mise en place des bacs bleus d'apport volontaire dans toutes les communes de la CCHPB afin de collecter le papier et les petits cartons
- 1er semestre 2022 : dernière dotation de sacs orange
- 2ème semestre 2022 : mise en place des bacs jaunes d'apport volontaire dans toutes les communes de la CCHPB afin de collecter les plastiques
- début 2023 : fin de la collecte du sac orange

#### Une communication dédiée

La CCHPB réalisera plusieurs supports de communication dans les prochains mois afin de continuer à vous informer sur ce changement important dans le domaine des ordures ménagères et pour vous présenter toutes les modalités pratiques de ce nouveau système.

#### Les aires de collecte

Une ou plusieurs aires de collecte seront aménagées dans les 37 communes de la CCHPB. Il y en aura 3 dans notre commune : le choix des emplacements sera arrêté début 2022. Une aire de collecte type comprend 3 bacs (photo ci-dessous) :

- un bac bleu pour le papier et les petits cartons
- un bac vert pour le verre
- un bac jaune pour les déchets plastiques, conserves, etc...



#### **DES TRAVAUX ET D'AUTRES...**

#### Aménagement d'une place de retournement forestière

Lors de la séance du vendredi 13/11/2020, le Conseil Municipal avait décidé de faire aménager une place de retournement dans la parcelle forestière 19. Les travaux, qui ont été attribués à CS Entreprise de Falck, ont eu lieu en décembre 2020 et janvier 2021.



#### Rénovation de la toiture de la sacristie

En début d'année, le Conseil Municipal avait décidé de faire rénover la toiture de la sacristie Sud de l'église paroissiale. Les travaux ont été réalisés par les Ets MDS-Toiture de Merten.



#### Rénovation des peintures intérieures du foyer

Au mois de novembre 2020, le Conseil Municipal avait décidé de faire rénover les peintures intérieures du foyer. Les travaux, qui avaient été confiés aux Ets Mille Couleurs de notre commune, ont eu lieu fin février et début mars 2021, durant les vacances scolaires. Le fonctionnement de l'Accueil Périscolaire, dont les repas étaient servis dans les locaux, n'en a ainsi pas été impacté.



#### Entretien des espaces verts

Cette année, la commune a renouvelé sa confiance aux Ets M'Jardins de Dalem, afin d'assurer l'ensemble des travaux habituels de tonte, débroussaillage, désherbage et fauchage. Plus de 20 sites communaux sont ainsi traités lors de chaque campagne d'intervention. Le responsable de l'entreprise, M. Emmanuel MULLER, intervient sous la direction de M. Jean-Luc MATTIROLI, adjoint au maire en charge de la voirie.



#### Un nouveau tracteur pour les services municipaux

L'ancien tracteur des services techniques communaux, acquis en 1991, a rendu l'âme après 30 années de bons et loyaux services. Afin de le remplacer, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur multifonctions 26 CV, de marque Kubota. La mise en service du nouvel équipement a été supervisée par M. Jean-Luc MATTIROLI, adjoint au maire.



#### Extension du columbarium

Lors de la préparation du Budget Primitif, le Conseil Municipal avait retenu au programme des travaux 2021 une nouvelle extension du columbarium. Les travaux qui ont été confiés aux Ets BIES de l'Hôpital, ont eu lieu au mois d'août dernier.



#### Rénovation des sols de l'école maternelle

Lors de la préparation du Budget Primitif 2021, le Conseil Municipal avait inscrit la rénovation des sols de l'école maternelle au programme des travaux de bâtiments de l'année. Les travaux, qui ont été confiés aux Ets JK Peinture Concept de Creutzwald, ont eu lieu au mois d'août dernier. Ce programme a été financé à 50% par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.



#### De nouveaux stores pour l'école élémentaire

Lors de la séance du vendredi 11 juin 2021, le Conseil Municipal avait décidé de faire poser des stores obscurcissants dans 3 salles de classe de l'école élémentaire non pourvues. Les travaux, confiés aux Ets Sarl Intérieur de Creutzwald, ont été réalisés durant les vacances d'été.



#### Un TBI supplémentaire à l'école élémentaire

Un TBI (Tableau Blanc Interactif) a été mis en place à l'école élémentaire dans la dernière classe non équipée. L'équipement a été installé par les Ets INGEDUS de Metz.

#### Abattage d'arbres dangereux

Ils présentaient un danger non seulement en raison de leur taille mais aussi en raison de la présence, à proximité, d'une ligne MT Enédis. Courant août, la commune a fait couper les 2 bouleaux situés aux abords du stade municipal. La partie basse du tronc des 2 arbres a été laissée en place afin de servir de support lors de futures manifestations dans l'enceinte du stade.





#### Mise en enrobés de l'entrée du Schirweg

Lors de la préparation du programme des travaux de voirie 2021, le Conseil Municipal avait retenu la mise en enrobés totale de l'entrée du chemin du Schirweg, au croisement avec la rue Principale. Les travaux, qui ont été confiés à l'entreprise SMTPF de St-Avold, ont eu lieu courant septembre.





#### Remise en peinture de la signalisation routière horizontale

La remise en peinture de la signalisation routière horizontale figurait au programme des travaux d'entretien de voirie de cette année. Les travaux, qui ont été exécutés par les Ets Moselle-Signalisation de Lachambre, ont eu lieu en août et septembre derniers.



#### Remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent

Le remplacement de la chaudière de l'ensemble polyvalent figurait à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 11 juin 2021. Après avoir validé le principe du passage à l'énergie gaz, les élus ont étudié les devis de 4 professionnels locaux et des environs. Après avoir constaté que, sur un plan technique, les 4 propositions étaient identiques, les édiles ont retenu l'offre la moins disante, celle des Ets PBSC Plomberie de Merten pour un montant de 15.422 € HT. Les travaux interviendront début 2022, conjointement avec ceux de l'extension de la cuisine de la salle polyvalente.

#### LE MOT DU CHEF DE L'UO DES SAPEURS-POMPIERS

Les demandes de secours sont en constante augmentation. Grâce à la disponibilité de certains SPV de Hargarten-aux-Mines les interventions des sapeurs-pompiers de l'UO (Unité Opérationnelle) de notre commune, se sont délocalisées. De janvier à octobre 2021, nos sapeurs-pompiers sont intervenus 12 fois à l'extérieur et 4 fois dans notre commune à savoir :

- 1 secours à personne à Merten
- 1 feu électrique à Boulay
- 1 secours à personne à Ottonville
- 2 secours à personne à Creutzwald
- 1 secours à personne à Volmerange-les-Boulay
- 2 secours à personne à Coume
- 1 reconnaissance incendie à Boulay
- 1 secours à personne à Falck
- 3 secours à personne à Hargarten-aux-Mines
- 1 feu d'habitation à Hargarten-aux-Mines

Par contre, par manque de disponibilité de certains pompiers, 23 interventions sur Hargarten-aux-Mines n'ont pas pu être assurées par nos sapeurs-pompiers. Nous tenons aussi à déplorer les cambriolages dont nous avons été victimes, les UO de Falck et Hargarten-aux-Mines, dans la nuit du 23 février 2021. Un ordinateur, un vidéoprojecteur ainsi que quelques boissons ont été dérobés. Le véhicule des sapeurs-pompiers a subi une tentative de vol sans succès ; l'auteur des faits a été trahi par son ADN retrouvé sur les lieux de ses méfaits et condamné. Cela ne s'est jamais vu dans le secteur, n'y a-t-il plus de respect ?

Nos effectifs au 01/11/2021:

- 7 SPV opérationnels à 100 %
- 1 SPV opérationnel uniquement pour le secours à personne
- 1 SPV inapte à l'opérationnel (médical)
- 2 SPV en suspension d'activité

Les sapeurs-pompiers recrutent. Etes-vous capable de relever le défi ? Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés de 16 ans à 45 ans. Venez nous rejoindre pour étoffer nos effectifs.

Contact: 03 87 82 16 27 ou 06 74 76 25 96

Lieutenant STABLO Claude Chef de l'UO Hargarten-aux-Mines

#### LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le lieutenant Claude STABLO, Claudy, a dit au revoir aux jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Après 31 ans d'encadrement de la section JSP locale, il arrive en limite d'âge c'est-à-dire 65 ans. La section de Hargarten-aux-Mines a été mise en veille le 1<sup>er</sup> septembre 2021 car personne ne voulait s'investir en qualité de responsable de ladite section. Malheureusement une page se tourne... ainsi va la vie!

Merci Claudy pour ces 31 années!

#### ELECTIONS REGIONALES 2021 - RESULTATS DE NOTRE COMMUNE

#### \* 1er tour de scrutin (dimanche 20/06/2021)

inscrits: 787

> votants: 218 (participation 27,7 %)

blancs et nuls : 17exprimés : 201

Liste FILIPETTI (LFI-PRG) 29 voix 14,4 % Liste KLINKERT (LREM) 12 voix 6,0 % Liste FEVE (LO) 1,5 % 3 voix Liste PHILIPPOT (PATRIOTES) 21 voix 10,5 % Liste JACOBELLI (RN) 33.3 % 67 voix Liste MEYER (UNSER LAND) 0,0 % 0 voix Liste TYANE 0 voix 0,0 % Liste ROTTNER (LR-UDI) 41 voix 20,4 % Liste ROMANI (EEV-PS-PCF) 28 voix 13,9 %

#### \* 2<sup>ème</sup> tour de scrutin (dimanche 27/06/2021)

inscrits: 787

> votants: 200 (participation 25,4 %)

▶ blancs et nuls : 9▶ exprimés : 191

Liste KLINKERT (LREM)

Liste JACOBELLI (RN)

Liste ROTTNER (LR-UDI)

Liste ROMANI (EEV-PS-PCF)

22 voix

44,0 %

51 voix

26,2 %

34 voix

17,8 %

#### ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2021 - RESULTATS DE NOTRE COMMUNE

#### \* 1er tour de scrutin (dimanche 20/06/2021)

inscrits: 787

> votants: 218 (participation 27,7 %)

blancs et nuls : 5exprimés : 213

Binôme BARTHEL / RAPP (SE) 66 voix 31,0 %
Binôme ERCKER / SESKO (DLF) 10 voix 4,7 %
Binôme DEVELLE / MULLER (MAJ DEP) 22 voix 10,3 %
Binôme BOHR / CHABANE (LR) 53 voix 24,9 %
Binôme CIARKOWSKI / RIBEIRO TEXEIRA (RN) 62 voix 29,1 %

#### \* 2<sup>ème</sup> tour de scrutin (dimanche 27/06/2021)

inscrits: 787

> votants: 201 (participation 25,5 %)

blancs et nuls : 22exprimés : 179

Binôme DEVELLE / MULLER (MAJ DEP) 75 voix 41,9 % Binôme BOHR / CHABANE (LR) 104 voix 58,1 %

# ... ET PAR CHEZ NOUS

Vous retrouverez dans cette rubrique des actualités à caractère socioculturel ayant jalonné la vie de notre commune de décembre 2020 à novembre 2021.

#### Visite de M<sup>me</sup> BELRHITI, sénatrice

Dans le cadre de ses rencontres avec les élus des communes mosellanes, Mme Catherine BELRHITI, sénatrice de la Moselle, a été reçue en mairie le jeudi 11 mars 2021. Ancienne karatékate internationale, double championne du monde en 1990 et 1992, Mme BELRHITI a succédé à M. François GROSDIDIER, maire de Metz, qui a du abandonner son mandat en raison de la loi sur le non-cumul des mandats.



#### Visite de M. MIZZON, sénateur

Président de la Fédération Départementale des Maires Ruraux, M. Alain MIZZON, sénateur de la Moselle, a fait étape en mairie le lundi 15 mars 2021 afin de rencontrer les élus locaux. Plusieurs sujets majeurs ont été évoqués par le parlementaire : l'évolution à moyen terme des intercommunalités, les conséquences pour le budget communal de la suppression de la taxe d'habitation, entre autres.



#### Une nouvelle association locale, HARGARTEN BIEN-ÊTRE

Une nouvelle association, dénommée HARGARTEN BIEN-ÊTRE, a été créée dans notre commune courant mai 2021. Présidée par M. Xavier BAUER, son objet est la pratique du yoga, de la relaxation et la recherche du bien-être. Les membres fondateurs sont au nombre de 7 parmi lesquels M<sup>mes</sup> Marie-Laure ALBRECHT et Josiane BAUER assurent, respectivement, les fonctions de secrétaire et de trésorière. Le label « été accordé à la nouvelle association par le Conseil Municipal. Les élus ont également acté une subvention de démarrage de 500 €. Longue vie à HARGARTEN BIEN-ÊTRE!



#### Opération « Village propre »

La seconde édition de l'opération « Village propre » a eu lieu le samedi 02 octobre 2021. Une vingtaine d'élus et de bénévoles ont manié pelles et balais afin de « rafraichir » plusieurs tronçons de voirie communale.



#### Adrien DECKER et Joseph DULLY, maires-adjoints honoraires

A l'occasion d'une petite réception organisée à la salle polyvalente le dimanche 19 septembre 2021, les membres du Conseil Municipal ont tenu à honorer Adrien DECKER et Joseph DULLY, anciens adjoints au maire. Tous deux ont mis un terme à leur engagement municipal en 2020 après, respectivement, 37 ans et 25 ans de présence au sein de l'assemblée municipale. Adrien DECKER a été élu au Conseil Municipal pour la première fois en 1983. Après un mandat de conseiller municipal, il a été adjoint au maire de 1989 à 2020. Joseph DULLY est entré au Conseil Municipal en 1995 et est devenu adjoint au maire en 2001. Au nom de l'Etat, le maire leur a remis l'arrêté préfectoral leur conférant l'honorariat des fonctions d'adjoint au maire. Adrien DECKER et Joseph DULLY se sont également vu remettre une écharpe d'honneur de maire-adjoint, brodée à leur nom, offerte par la commune. Félicitations à tous deux !



#### Nettoyons la nature!

Le vendredi 24 septembre 2021, les élèves de l'école communale ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », patronnée par les Centres E. Leclerc. Les enfants ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage!



#### Hommage à la doyenne

Madame Berthe BREM, doyenne de notre commune, a fêté son 95<sup>ème</sup> anniversaire le 05 juillet dernier. Le 14 août, elle a eu la visite d'une délégation municipale qui lui a présenté les félicitations de la commune. Bonne continuation Madame BREM!



#### Noces de diamant d'Yvonne et Michel HESSE

Le 07 septembre dernier, lors d'une rencontre du Club du 3<sup>ème</sup> Âge, Yvonne et Michel HESSE n'ont pas fêté leurs 60 ans mais leurs 61 années de bonheur, situation sanitaire oblige! A cette occasion, ils ont été honorés par une délégation de la municipalité!



#### Assemblée Générale du Club du 3ème Âge

Après une interruption de plus d'un an, le Club du 3<sup>ème</sup> Âge a repris le rythme de ses rencontres mensuelles en septembre dernier. Lors de la rencontre du mardi 12 octobre 2021 a eu lieu l'assemblée générale 2021. Après un rapide rappel des activités des 2 dernières années, la présidente Mme Delphine LAMBERT a fait procéder au renouvellement du comité du club qui se compose comme suit :

présidente : Delphine LAMBERTsecrétaire : Claudine SCHMITTsecrétaire-adjointe : Sylvie CAMBON

- trésorière : Josiane ROSSWAG

- assesseurs : Hélène CARBONI et Lydia SATOS

- réviseurs aux comptes : Michel HESSE et Guy ROSSWAG



#### Brioche de l'Amitié

L'opération « Brioche de l'Amitié » a eu lieu dans notre commune le vendredi 15 octobre et le samedi 16 octobre 2021. Organisée par la municipalité avec le concours des associations locales et de bénévoles, elle a permis de collecter 1.446 €, somme qui a été remise à l'AFAEI. Merci à tous, organisateurs et donateurs!



#### Bienvenue aux associations falckoises!

Lors de la séance du vendredi 02 juillet 2021, le Conseil Municipal a pris connaissance de la demande de Monsieur le Maire de Falck portant sur la mise à disposition aux associations falckoises des 2 salles de notre commune, durant la période d'indisponibilité de la salle Rémy-Schaëfer de Falck. Les élus y ont apporté une suite favorable. Les associations falckoises pourront ainsi disposer, pour leur fonctionnement ordinaire, du foyer ou de la salle polyvalente, sous réserve de disponibilité aux dates et horaires demandés. Cette mise à disposition a été consentie à titre gratuit, dans le respect du règlement d'utilisation et des dispositions sanitaires éventuelles.





#### Téléthon 2021

Une manifestation de soutien au Téléthon 2021 a eu lieu dans notre commune ce samedi 27 novembre 2021. L'organisation a été assurée par plusieurs associations locales avec la participation des enfants de l'école communale et le soutien de la municipalité. Après une marche organisée en matinée, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente afin de partager une soupe de lentilles. Le bénéfice de la journée a été intégralement reversé au Comité Téléthon 2021 de Creutzwald.



#### Noces de platine de Madeleine et André SCHMITT

Un couple très sympathique de notre commune a fêté ses noces de platine il y a quelques jours. Il s'agit de Madeleine et André SCHMITT qui se sont unis dans notre commune, le 30 novembre 1951. Le jour même du soixante dixième anniversaire de leur mariage, ils ont eu la visite d'une délégation de la municipalité, venue leur présenter les félicitations de la commune.



#### Le Judo-Club de Merten



Les judokas du Club de Merten se sont retrouvés le mercredi 27 octobre 2021 pour une journée ponctuée d'entrainements, de convivialité et d'initiation au Taï-Chi.

En effet, ils ont débuté leur journée par un entrainement commun supervisé par M. DEL MASTRO Franck...





... puis ont laissé place à la convivialité pour la pause de midi.



Cette journée s'est achevée par une séance d'initiation au Taï-chi à laquelle tout le monde pouvait participer. Séance dirigée par M. François BARTKOWIAK.





#### Stage de commissaire sportif et arbitrage



Les judokas, Margaux, Grigory, Lucas, Nolan et Baptiste, accompagnés de leur Président Michel DEL MASTRO, ont participé aux journées d'arbitrage et de commissaire sportif, organisées par le Comité Départemental de la Moselle à Boulay. Au terme de cette formation, les judokas seront diplômés et pourront officier lors des manifestations départementales. Un bel engagement de la part de ces jeunes qui représenteront avec fierté le club de Merten.

Le club propose du Judo dès l'âge de 4 ans, du Jujitsu / self-defense pour adultes et du Taï-chi. Renseignements au 06 13 29 21 83 ou par mail : judoclubmerten@gmail.com

#### **Concours Communal 2021 des Maisons Fleuries**

Après une interruption l'année dernière en raison de la crise sanitaire, le Concours Communal des Maisons Fleuries a repris ses droits cette année. Les lauréats de la 31<sup>ème</sup> édition ont été conviés par la municipalité à la traditionnelle réception, le mercredi 10 novembre 2021, à la salle polyvalente. La Commission Socioculturelle du Conseil Municipal avait présélectionné 55 réalisations florales. Tous les lauréats présents ont été récompensés avant de partager le cocktail dinatoire préparé par M. WILHELM et son équipe.



### Le Sourire de Juliette

### Bonjour à toutes les lectrices et tous les lecteurs du bulletin communal.

L'année 2021 se termine prochainement et malgré l'incertitude face à la pandémie, nous espérons quand même pouvoir passer les fêtes de fin d'année entourés des personnes qu'on aime. On a tous envie de se retrouver pour festoyer avec les personnes qui nous sont chères.

### Des infos de Juliette:

Fin juin 2021, malgré les conditions sanitaires qui ont perturbé mon quotidien et augmenté les difficultés de tous les étudiants j'ai réussi ma première année de droit (L1).

J'ai obtenu la mention « Assez Bien » et j'ai été classée 243ème sur 1619.





Sur le plan santé, ma scoliose (lordose) s'est aggravée, malgré le port de mon corset garchois.

De ce fait, j'ai décidé en accord avec mes parents et en concertation avec l'équipe médicale, de subir début juin une intervention chirurgicale du dos appelée « ostéosynthèse du rachis » afin de garantir mon intégrité physique. L'intervention s'est bien déroulée et maintenant je peux me considérer comme les autres jeunes filles de mon âge et je suis surtout débarrassé de mon corset!

Septembre 2021, je viens de débuter ma 2ème année de droit que j'ai décidée de faire en 1 an comme les autres étudiants. Je reconnais que c'est difficile car j'ai 23h de cours en présentiel, plus 2 à 3 TD par semaine auxquels il faut que j'ajoute le travail personnel. Mais je suis toujours très volontaire et j'adore ce que je fais.



### Quelques nouvelles de son association le « Sourire de Juliette »

Pour la 2ème année consécutive, nous avons dû annuler la « Marche de Solidarité pour Juliette » car les conditions sanitaires n'étaient toujours pas satisfaisantes et nous ne pouvions pas prendre de risque. Nous avons décidé de la reporter à l'année prochaine et nous comptons déjà sur votre présence le dimanche 21 août 2022.

Mais après plus d'un an de stand by, nous avons repris quelques activités depuis la rentrée de septembre. Nous avons été présents en octobre à la « fête des Jardins et des Saveurs » à Laquenexy et de nombreuses étoiles qui soutiennent Juliette sont venues nous faire un petit coucou en passant au stand du « <u>Sourire de Juliette</u> ». C'était notre 1ère participation à une manifestation depuis le début de cette pandémie et tous les bénévoles du SdJ ont été heureux que la vie reprenne. Cette fête des jardins sous le soleil, a été une réussite pour tous et tous nos bénévoles ont terminé les journées sur les rotules. Pour confectionner <u>les bonnes crêpes maison réalisées par les petites mains du « Sourire de Juliette »</u> nous avons utilisé 30 kg de farine, 60 l. de lait, 12kg de pâte chocolatée, 12 pots de confitures, ...

Nous avons réalisé une interview avec Raffaël Marseglia pour la radio « France Bleu » qui souhaitait donner à ses auditeurs des nouvelles de Juliette avant les fêtes.

Lien ou vous pouvez podcaster (réécouter) l'émission.

https://www.francebleu.fr/emissions/la-lorraine-qui-bouge/lorraine-nord/le-sourirede-juliette-martine-matulik

**Début novembre**, nous étions conviés au forum des solidarités organisé par l'association « l'Escale » du lycée Félix Mayer de Creutzwald. Cette rencontre permet de sensibiliser les lycéens / futurs citoyens - à la notion de solidarité associative mais celle-ci à été reportée.

En partenariat avec des associations d'Hargarten, le Sourire de Juliette a participé à la journée du téléthon qui s'est déroulée à la salle polyvalente le 27 novembre 2021.



En décembre la famille Mobius de Ham-Sous-Varsberg vous propose de visiter sa magnifique crèche d qui va vous permettre « d'entrer dans la magie de Noël » et par la même occasion de soutenir Juliette.

Cette année 2021 se termine prochainement et nous gardons espoir que la vie va reprendre ses droits. Nous serons toujours aux cotés de Juliette pour la soutenir et vous pouvez nous rejoindre pour lui permettre de poursuivre ses projets.

Martine : présidente du SdJ et surtout mamie de Juliette.

http://www.facebook.com/pages/Le-Sourire-de-Juliette/141148372573647

### Calendrier des Fêtes 2022

Préparé avec les associations locales dès le mois de juillet 2021, le Calendrier des Fêtes 2022 a été définitivement arrêté à la date du 30/11/2021. Les dates et manifestations retenues sont les suivantes, sous réserve des impératifs de la situation sanitaire et de disponibilité de la salle polyvalente :

SAM VEN SAM	08/01/2022 14/01/2022 15/01/2022	Les Laudaten Les Amis des Ânes Les Laudaten	Marche nocturne Assemblée Générale Assemblée Générale	STADE MUNICIPAL FOYER FOYER
SAM DIM DIM	05/02/2022 13/02/2022 20/02/2022	CE Ali Baba AAHP Amicale SP	Banquet Annuel Repas dansant Assemblée Générale	SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE FOYER
SAM SAM	05/03/2022 19/03/2022	CE Ali Baba Les Laudaten	Loto Marche déguisée	SALLE POLYVALENTE STADE MUNICIPAL
DIM DIM DIM JEU VEN SAM DIM	03/04/2022 15/05/2022 22/05/2022 26/05/2022} 27/05/2022} 28/05/2022} 29/05/2022}	Municipalité Club 3 <sup>ème</sup> Âge Conseil de Fabrique AAHP	Banquet des Anciens Représentation théâtrale Après-midi récréatif Accueil Pleumartin	SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE FOYER FOYER SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE
DIM SAM DIM	05/06/2022 25/06/2022} 26/06/2022}	Amicale SP Les Amis des Ânes	Sortie pédestre Fête de l'Âne et des Traditions	SALLE POLYVALENTE STADE MUNICIPAL
SAM DIM	09/07/2022} 10/07/2022}	Amicale SP	Fête d'été	SALLE POLYVALENTE
DIM	24/07/2022	Les Laudaten	Marche champêtre	STADE MUNICIPAL
DIM	21/08/2022	Sourire de Juliette	Marche de solidarité	SALLE POLYVALENTE
DIM	04/09/2022	Les Laudaten	Marche IVV	SALLE POLYVALENTE
DIM	11/09/2022	CE Ali Baba	Promenade familiale	SALLE POLYVALENTE
DIM SAM SAM	02/10/2022 08/10/2022 22/10/2022	Conseil de Fabrique CE Ali Baba Les Laudaten	Kermesse paroissiale Loto Bal	SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE
JEU VEN	10/11/2022 11/11/2022	Municipalité Municipalité	Réception Maisons Fleuries Festivités du 11 novembre	SALLE POLYVALENTE
SAM	19/11/2022	CE Ali Baba	Beaujolais / Cochonnailles	SALLE POLYVALENTE
SAM	26/11/2022	Municipalité	Téléthon	SALLE POLYVALENTE
SAM	26/11/2022 27/11/2022	Amicale SP CE Ali Baba	Beaujolais / Cochonnailles Assemblée Générale	SALLE POLYVALENTE SALLE POLYVALENTE
DIM	2//11/2022	CE All Baba	Assemblee Generale	SALLE POLY VALENTE
SAM	03/12/2022	Rotor Team Club	Assemblée Générale	FOYER
DIM	11/12/2022	Amicale SP	Sainte Barbe	
DIM	11/12/2022	Chorale Paroissiale	Route des Crèches	SALLE POLYVALENTE
LUN	26/12/2022	Amicale SP	Arbre Noël	CALLE DOLLARA LENTE
VEN	31/12/2022	CE Ali Baba	St-Sylvestre	SALLE POLYVALENTE

Précisons encore que les réunions mensuelles du Club du 3<sup>ème</sup> Âge ont repris en septembre dernier et se déroulent tous les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois à la salle polyvalente.

Les dates encore libres peuvent être réservées en mairie. Une association qui souhaiterait organiser une manifestation à une date déjà réservée par une autre association, devra solliciter l'accord de cette dernière. En cas d'annulation d'une manifestation pour laquelle la salle polyvalente est pré-réservée, il convient de prévenir le secrétariat de mairie le plus tôt possible (le local pourra ainsi être loué à un particulier).

### Commémoration de l'Armistice de 1918

La commémoration de l'Armistice de 1918 a eu lieu le jeudi 11 novembre 2021 en présence d'élus et de responsables associatifs de Falck et de notre commune. Après la messe interparoissiale pour la Paix célébrée par les Abbés RIEHL et EGBIGLI, un vin d'honneur a rassemblé tous les participants à la salle polyvalente. L'assemblée a apprécié la lecture, par les enfants de notre école, de lettres de soldats allemands et français écrites lors de la guerre 1914-1918.







### NAISSANCES, DECES et MARIAGES du 01 Décembre 2020 au 30 Novembre 2021

<b>Naissances</b>	
15/03/2021	SANTONI Gabriel
19/04/2021	CATALDO Agathe
29/05/2021	DASTILLUNG Nahele
31/05/2021	CHEVILLOT Mathéo
24/06/2021	AOUADI Firdaws
08/09/2021	MULLER PILORGE Malo
15/10/2021	BOUGIE DOLIBOIS Lyam
22/10/2021	TUNCER Ayden



### <u>Décès</u>

15/12/2020	THIEL Sylvain
23/12/2020	DULLY Thérèse née DOMME
06/03/2021	VILLARD Gisèle née BAUDEN
31/03/2021	SATOS Adrien
01/04/2021	GANGLOFF Claudine
13/05/2021	ZAYER Didier
24/05/2021	DE ROSSI Nicole née AUPERMANN
17/07/2021	MONICO Denis
30/07/2021	DRUI Camille
20/09/2021	CARL Elise née MULLER
02/11/2021	MATTIROLI Jacqueline née NIMESGERN



### Mariage dans notre commune

21/08/2021 NOE Philippe et KOPP Laetitia

### Mariage à l'extérieur

Néant



### Baptême républicain

Néant

# LE SAVEZ - VOUS?

# Les facéties de la langue française

En France, c'est bien connu, nous ne sommes pas les champions du monde de l'orthographe. Il est vrai que l'orthographe française nous réserve bien des surprises et des paradoxes! Jugez un peu...

#### On écrit

- ✓ drôle et drolatique, grâce et gracier, fantôme et fantomatique, arôme et aromate, l'accent circonflexe s'amuse avec nous
- ✓ persifler avec un « f » alors que siffler en prend deux
- ✓ hutte avec deux « t » et cahute avec un seul

### **Quelques mnémotechniques**

- ✓ la plus connue : on ne meurt qu'une fois donc le mot mourir ne prend qu'un seul « r », mais on se nourrit souvent
- ✓ on met un chapeau sur la tête, un couvercle sur la boîte, un toit sur le château, sur l'hôtel et sur l'hôpital
- ✓ par contre le chapeau du chalet est tombé dans l'abîme

### **Quelques expressions cocasses**

Certaines expressions nous enchantent, particulièrement celles où l'on trouve des mots qui n'ont rien en commun :

- ✓ il pleut des cordes
- ✓ le vélo dans la tête
- ✓ les pieds dans le plat
- ✓ l'estomac dans les talons
- ✓ le chat dans la gorge
- ✓ la confiture aux cochons...

Nous vous avons mis la puce à l'oreille ?

#### Prononciation et écriture

Certaines lettres doivent se sentir bien seules et doivent avoir l'impression de ne servir à rien :

- ✓ le « p » dans baptême et drap doit se demander dans quel beau drap suis-je?
- ✓ le « g » dans amygdale
- ✓ le « d » à la fin de nœud
- ✓ le « c » d'escroc ou de tabac
- ✓ le « z » : que diriez-vous si, vous étiez ignoré dans les conjugaisons ? Vous ronchonneriez et protesteriez !

### Le raccourcissement des mots

Il y a des mots si usés et usités qu'ils ont eu tendance au fil des années à raccourcir :

- ✓ nous avons trop ouvert le frigo pendant la pub
- ✓ les ados regardent la télé et travaillent sur leurs ordis alors que les parents vont au resto...

# Deux auteures originaires de notre commune

M<sup>me</sup> Sabine MERY écrit des nouvelles, sous le nom de plume d'Elonade OZBRACH, dont plusieurs ont été publiées par le magazine « Nous Deux ». A 26 ans, son premier roman « La voix de l'amour » a été édité à 3000 exemplaires. Depuis son apprentissage de l'écriture à l'école élémentaire, Sabine n'a jamais cessé d'écrire, malgré les vicissitudes de la vie. D'autres nouvelles mettant en scène des personnages inspirés de sa vie de Hargartoise sont en attente d'édition. Par ailleurs, un clin d'œil à la Lorraine se glisse dans toutes ses nouvelles, un lieu, le nom d'un personnage, etc... Grâce à son rayonnement dû au magazine « Nous Deux », Sabine a été choisi ce printemps, par le Département de la Moselle afin de devenir son ambassadrice. Suivez l'actualité d'Elonade sur son site <a href="www.secretariat-france.fr">www.secretariat-france.fr</a>, vous découvrirez ainsi une vente d'objets dérivés dont la moitié des bénéfices sera reversée à des associations qui lui tiennent à cœur dont la Fondation Abbé Pierre et Pattes sans attaches.

« Vous pouvez être qui vous voulez, faire ce que vous voulez de votre vie, n'ayez pas peur de ne pas être dans les normes que la société nous impose! ». Cette phrase, Lindsay CALABRESE pourrait la répéter des millions de fois à une personne qui a perdu confiance en elle. Lindsay a 15 ans, quand en juillet 2020, elle publie aux éditions VERONE, son livre intitulé « Le harcèlement de ma vie ». Elle y raconte son vécu et son expérience sur le harcèlement scolaire dont elle a été victime au collège; sujet brûlant d'actualité! Au travers de cet ouvrage, elle dénonce ainsi le calvaire subit par bien trop d'enfants. Lindsay habite notre commune et par ce témoignage elle nous interpelle sur les violences morales et physiques auxquelles nous pouvons tous être confronté, nous, nos enfants, notre entourage, un jour ou l'autre. Son livre est disponible sur différents sites (Fnac, Amazon, éditions Verone).

#### PANNEAU POCKET

Depuis septembre 2020, l'application Panneau Pocket vous permet d'être informé, en temps réel, des actualités communales. Pour en savoir plus, voyez ci-dessous.



## DE TOUT UN PEU

## Le coin cuisine

Pour fêter Noël, nous vous proposons une entrée rapide, légère et vitaminée.

### Salade de pamplemousse au thon

2 pamplemousses roses, 1 boîte de thon au naturel, jus d'1/2 citron, 1 brique de crème fraîche légère (4% de matière grasse), salade (laitue ou feuille de chêne), sel et poivre.

Laver la salade, réserver. Peler à vif les quartiers de pamplemousses roses tout en récupérant le jus. Ouvrer la boite de thon et égouttez-le. Mélanger dans un bol, le jus de pamplemousse, le jus du citron, la brique de crème, saler et poivrer suivant votre goût.

Disposer sur un plat les feuilles de salades, répartir les quartiers de pamplemousse sur celle-ci, ajouter pardessus le thon émietté. Napper le tout avec la sauce. Mettre au frais ayant de servir.



Comme les recettes réconfortantes d'antan nous font vraiment envie, nous vous proposons une nouvelle sélection....

### **Grompernknedeln**

300g de pommes de terre cuites en robe des champs, 600g de pommes de terre crues râpées, 5 cuillères à soupe de farine, 1 œuf (facultatif), 1 petit blanc de poireau, 1 bouillon de volaille, sel et poivre.

Laver les pommes de terre ; cuire 300g en robe des champs et les réduire en purée. Eplucher et râper finement le reste des pommes de terre crues (600g). Les essorer en les pressant dans les paumes des mains afin de retirer un maximum d'eau. Mélanger les pommes de terre cuites au pommes de terre crues ajouter la farine, l'œuf, le blanc de poireau finement ciselé, saler et poivrer.

Faire bouillir de l'eau salée avec un bouillon de volaille. Former avec les mains farinées des quenelles de 4 à 5 cm avec la préparation des pommes de terre. Dès que l'eau bout plongez-y les quenelles. Cuire, après la remontée, environ 5 à 10 minutes, égoutter.

Servir avec une sauce aux croutons et lardons : 1 brique de crème, 10cl de lait, 200g de lardons fumés, des croutons de pain, sel et poivre. Faire revenir dans une poêle les lardons, ajouter les croutons et laisser dorer. Rajouter ensuite la crème et le lait. Saler et poivrer.



### Mamorkouchen (marbré)

250g de beurre mou, 250g de sucre fin, 1 paquet de sucre vanillé, 450g de farine, 1 paquet de levure chimique, 6 œufs, 1 verre de lait et 2 cuillères à soupe de cacao.

Mettre le beurre ramolli et coupé en morceaux dans un bol mélangeur. Battre au fouet électrique jusqu'à ce qu'il soit crémeux, ajouter le sucre fin et le sucre vanillé, bien mélanger au batteur. Ajouter ensuite les œufs un par un tout en continuant à battre le mélange afin qu'il devienne mousseux.

Incorporer peu à peu la farine tamisée et la levure chimique. Battre longuement en ajoutant le verre de lait. Prélever 1/3 de la pâte dans un saladier, verser le cacao, mélanger.

Beurrer un moule à charnière « couronne ». Verser une couche de pâte blanche puis une couche de pâte au cacao et terminer par une couche de pâte blanche. Avec une fourchette mélanger délicatement les différentes couches de pâte pour faire des marbrures. Cuire dans un four chaud, environ 60 minutes, à 175°C.



### Trucs et astuces

Nous vous présentons quelques « trucs et astuces » ci-dessous. Si vous avez connaissance d'un petit truc pour se faciliter le quotidien, vous pouvez en faire part au secrétariat de mairie et il sera publié dans le prochain numéro du Bulletin Communal.

<u>Liquide vaisselle optimisé</u>: quelque soit la marque, votre liquide vaisselle sera tout aussi efficace si vous le diluez avec 1/3 de vinaigre blanc (dans les grands flacons non concentré) ou moitié-moitié dans les flacons de liquide vaisselle concentré.

<u>Cuir chevelu apaisé</u> : si votre cuir chevelu est facilement irrité ou vous gratouille, ajoutez une cuillère à soupe de bicarbonate alimentaire à votre dose de champoing habituel pour calmer les démangeaisons.

<u>Linge parfumé</u>: pour parfumer vos textiles, draps, diluez dans un flacon spray 2 cuillères à soupe d'adoucissant dans 1 litre d'eau et vaporisez délicatement votre linge avec.

<u>Frigo vérifié</u>: vous doutez de l'étanchéité de la porte de votre réfrigérateur? Attendez que la nuit tombe, placez une lampe torche électrique à l'intérieur et fermez la porte : si vous voyez passer de la lumière, c'est que le joint n'est plus suffisamment isolant (idem pour le congélateur).

# UN PAS DANS LE PASSE

# Un enfant de Hargarten tué en Algérie

L'actualité nous rapporte régulièrement les circonstances de la mort de militaires français, tués en « opération extérieure », fidèles à leur engagement de soldat. Chaque décès est synonyme d'épouses et d'enfants éplorés, de familles endeuillées et d'amis et de collègues éprouvés. Notre commune a vécu un drame identique il y a plus de 60 ans, le 25 janvier 1961. Ce jour-là, un enfant de Hargarten, le caporal Christian DAMM, âgé de 21 ans, a été tué en Algérie lors d'un engagement avec l'ennemi. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 08 mars 1961 dans notre église paroissiale. A cette époque, la mort de Christian DAMM a sucité un réel émoi dans notre commune. Nous reproduisons, cidessous et ci-contre, différents documents d'époque, qui nous ont été confiés par M. Gérard BAUER dont l'épouse, la regrettée Claudine, était la sœur de Christian DAMM. Merci à M. Gérard BAUER!



### RETOUR DE CORPS

HARGARTEN-AUX-MINES

Nous informons nos parents, amis et connaissances du retour du corps du

### Caporal Christian DAMM

tombé en Algérie le 25 Janvier 1961, à l'age de 21 ans.

Et les prions d'assister au convol functore et à la messe d'entergrount qui auront iten le mercredi 8 mars, à 10 heures, en l'eglise de Harparien-aux-Mines, sa paroisse.

On se réunira à 9 h. 45 au domicile mortuaire : 4, rue de la Croix, où le corps sera déposé le marci 7 mars, à 14 h. 30.

De la part de : Madame Veuve Henri DAMM, sa mère ; Cisudine, sa sœur ; ses grands-parents ;

ainsi que de toute la familie.

Le présent avis tient lieu de faire part.

### HARGARTEN-AUX-MINES

### Beisetzung des in Algerien gefallenen Caporal DAMM





### HARGARTEN-AUX-MINES

### UN JEUNE HOMME DE LA LOCALITÉ TROUVE LA MORT EN ALGERIE

C'est avec consternation que, nous apprenons que le caporsi Christian DAMM, enfant de la localité, accomplissant son service militaire près de Constantine, à

militaire près de Constantine, a Guelma, est tombé le 25 janvier 1941 au cours d'un engagement contre les rebelles.

Né le 36 septembre 1939 à Châtellerault (Vienne), Christian fit des Études au Cours comptémentaire de Creutewald et avait réus-él son C.A.P. comme ajusteur-mécaulcien à l'usine de synthèse de Carling. Très dynamique, toujoure plein de galeté et de dévouement, il falsait partie du

### Le cyclomotoriste est à l'hôpital

est à l'hôpital

Rue de la Garu, vers 14 h. 45, la volture d'un habitant de Bouzonville, se dirigoant vers l'éterchen, dérapa et vint trôler la
volture de M. le Sous-Préfet de
Boulou qui stationnait à cet endroit, puis alla emboutir celle
de M. Bor, maire de la localité,
qui se trouvait également en stationnement. Pour termines, elle
renversa un cyclomotoriste. M.
Jean Beckendahl, institutour à
Creutzwald, qui venait en sens
inverse.

Grièvement blessé à la jambe dreite, le matheureux evelomoto-riste fut adnels à l'hôpital de Creutzwald.

enrya local des sapeurs pomplers abusi que de la Fanfare munici-pale. Il avait déjà eu la douleur de perdre son père, M. Henri Damm, il y a 14 mois. Incorpore le 4 novembre 1999.

Incorpore le 4 novembre 1979, il avait fait quatre mois à Verdun, puls avait été affecté à la musique de la garnison de Metz avant de partir pour l'Algérie le 15 décembre 1968.

A sa mère, et à sa sœur, dou-lourestement éprouvées, nous lourestement de la sa sœur.

lourcusement éprouvées, nous présentons, ainsi qu'à toute la famille, nos sincères condoléan-

### Circulation difficile

Hier, avec la meigr qui est tombee toute la journée, la circulaflou était rendue très difficile,
notamment dans la côte entre
Hargarien-oux-Mines et Téterchen
où, maigré le sabtage (fait par
des automobilistra), nombreuses
furent les voltures en difficulté.
Le car des Transports Départemenioux, venant de Metr vers la
heures, dérapa et se mit en travers de la chaussée. Seuls des
dégits matériels sont à déplorer.
Ce car encondrant la chaussée,
la circulation des poids bourds
dut être déviée par la rus du
Ruisseau. Il est à déplorer que
sur ce tronçon de route, toujours
dangereux par seite du vergles,
on n'ait trouvé ni gravillou ni
aable pour aabler. Hier, avec la neige qui est tom-

# L'inondation du 1er juin 1979

Le vendredi 1<sup>er</sup> juin 1979, notre commune a connu la pire inondation de son histoire récente. Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des pluies torrentielles ont provoqué une terrible et inexorable montée en charge du ruisseau Grossbach. Vers 5h00 le matin, celui-ci finit par déborder au niveau de l'entrée de la partie canalisée et déversa des torrents d'eaux boueuses dans le village. Simultanément, dans la montée de la Steige, les fossés de la RD23 débordèrent également et intensifièrent le niveau de l'inondation au centre du village. La décrue s'amorça lentement et mit plusieurs heures avant de révéler l'ampleur des dégâts : la rue du ruisseau, l'amont de la rue Principale et le centre du village jonchés de débris divers, recouverts de boue gluante, bref méconnaissables. Les sapeurs-pompiers, les habitants et des bénévoles s'activèrent durant plusieurs jours avant que le village ne retrouve un aspect plus avenant.

Par la suite, l'action des municipalités successives a permis de limiter les effets de tels événements météorologiques. Dès les années 80, la commune a fait aménager un bassin de retenue au niveau de la carrière Augerot. En 1997, 3 arrêts barrages ont été mis en place en aval de ce bassin de retenue. En 1997 également, l'Etat a fait modifier l'écoulement des fossés de la RD23 dans la montée de la Steige.

Les 2 clichés ci-dessous ont été pris le vendredi 1<sup>er</sup> juin 1979 en matinée, au cours de la décrue et après la décrue. Ils nous ont été transmis par M. Jacques SCHEFFLER, maire en 1979. Nous l'en remercions.





# Le périple du drapeau des Anciens Combattants

Madame HESSE Yvonne, membre de la Commission du Bulletin Communal, nous a narré le périple du drapeau des Anciens Combattants, de Hargarten-aux-Mines à Pleumartin et retour, durant l'évacuation dans la Vienne. Un périple qu'elle a elle-même vécu en tant qu'enfant!

Lors de l'évacuation du 1<sup>er</sup> septembre 1939, au premier jour de la seconde guerre mondiale, de nombreuses familles de notre commune ont pris le chemin de ... la France de l'intérieur! Le chemin de Pleumartin! Chaque personne avait été autorisée à emporter 30 kilos de bagages. Dans les siens, M. BASTEN Jean-Pierre, responsable des Anciens Combattants de notre commune, avait placé le drapeau des Anciens Combattants.

Un an plus tard, en septembre 1940, l'Allemagne annexe la Moselle. Dès lors une partie des évacués de notre commune décide de rentrer à Hargarten tandis qu'une trentaine de familles, dont celle de Madame HESSE, reste à Pleumartin. Avant de prendre le chemin du retour, M. BASTEN Jean-Pierre confie le drapeau des Anciens Combattants à M. WEINGERTNER Joseph, père de Mme HESSE, en lui disant « Joseph, je te confie le drapeau des Anciens Combattants de notre commune. Prends en grand soin! Si je le ramène chez nous, ils (NDLR: les allemands) le détruiront! »

Le drapeau des Anciens Combattants reste ainsi à Pleumartin. Il y fit sa première sortie officielle le 11 novembre 1940, avec la Croix de Lorraine (photo ci-dessous). D'autres sorties suivront, le 14 juillet 1941 et le 11 novembre 1941 mais aussi lors de cérémonies d'obsèques d'anciens combattants.

Fin novembre 1941, les allemands franchissent la ligne de démarcation, à quelques encâblures de Pleumartin, et occupent toute la France. A cet instant, le drapeau de nos Anciens Combattants a été caché derrière une vieille armoire où il passa la fin de la guerre! En juin 1945, enfin, le drapeau fit le voyage retour avec la famille de M. WEINGERTNER.

Et c'est le 11 novembre 1945 que le drapeau réapparut dans notre commune, devant le Monument aux Morts! Ce jour-là, M. WEINGERTNER Joseph, porte-drapeau, essuya une larme de bonheur!



<u>De gauche à droite</u>: Joseph DANNER, Jean-Pierre DANNER, X., Joseph WEINGERTNER, Séraphin DANNER, Albert WEINTGERTNER, Victor DORY, Emile SCHMITT, Eugène FENDLER, Jules SCHMITT, Gaspard JAGER, X., Pierre GRATZ et Joseph GAUDA.

## BLOC NOTES

### **PERMANENCES**

#### <u>Elus</u>

- M. KELLER, maire: sur RV
- M<sup>me</sup> DA SOLLER, 1<sup>ère</sup> adjointe : sur RV
- M. MATTIROLI, 2 eme adjoint : sur RV
- M<sup>me</sup> LAMBERT, 3<sup>ème</sup> adjointe : sur RV
- M. ANTUSIAK, 4ème adjoint : sur RV
- M<sup>me</sup> ROSSWAG, conseillère municipale déléguée : sur RV

### Secrétariat de mairie

- lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00
- mercredi et vendredi de 10h00 à 11h00

### Agence postale mairie de Falck

- lundi et mardi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- mercredi de 9h00 à 11h30
- jeudi de 9h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h00
- vendredi de 9h00 à 14h30 (non stop)

### Agence postale mairie de Téterchen

- lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
- mardi et jeudi de 13h00 à 16h00

### Antenne de Falck de la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois)

- ordures ménagères :
  - o lundi et mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
  - o mercredi des semaines impaires de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- urbanisme sur rendez-vous :
  - o jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
  - o vendredi de 8h00 à 12h00

### **INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française en 2020. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être réalisées en ligne sur le site : « servicepublic.fr » ou au guichet du secrétariat de mairie. A noter aussi que, le jour du vote, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité, permis de conduire, passeport.. etc. La carte d'électeur ne suffit pas.

### NUMEROS DE TELEPHONE ET MELS UTILES

HARGARTEN-AUX-MINES		
Mairie	03 87 93 16 08	hargartenauxmines@falckhargarten.fr
Ecole Elémentaire	03 87 04 25 89	
Ecole Maternelle	03 87 82 54 10	
Correspondant RL (M. NAOUR Loïc)	06 17 94 33 23	
Crèche multi-accueil de la CCHPB (site Hargarten)	03 87 92 08 12	ma.hargarten@aasbr.com
FALCK		
Mairie	03 87 93 16 21	mairiefalck@falckhargarten.fr
CCHPB – Falck	03 87 81 37 97	contact@cchpb.net
Pharmacie de la Place (WAGNER)	03 87 93 16 34	
Docteurs LEICK, DORN et HOCHARD	03 87 93 17 65	
Docteur DUPONT	03 87 93 18 48	
Infirmières WOLFF/VILBOIS/STABLO	03 87 90 21 57	
Infirmières GRANDPERRET/THOBERT/MOHR	03 87 97 28 60	
Infirmières GRUN-STEIMETZ/LINTIN	06 86 76 43 59	
Kiné GUIRLINGER	03 87 93 73 95	
Kiné FLEURY	03 87 04 77 64	
Kiné FIORETTO et MAGAR	03 87 89 82 74	
Presbytère (Abbé EGBIGLI)	03 87 04 23 36	
Pompes Funèbres BIES - RIEHL	03 87 82 62 74	
Déchetterie intercommunale de la CCHPB	03 87 04 20 97	
AUTRES		
Agence Républicain Lorrain Saint-Avold	03 87 29 68 78	
CCHPB – Boulay	03 87 79 52 90	
Gendarmerie	03 87 93 00 02 ou	ı 03 87 29 35 60 ou 17
Hospitalor Saint-Avold	03 87 91 14 44	
Kiné MASSON à Merten	03 87 29 94 04	
Pharmacie de garde	32 37	
Pôle hospitalier gériatrique de Creutzwald	03 87 29 46 00	
Sécurité Sociale Metz	36 46	
Maison France-Services à Boulay	03 87 55 62 95	
Association ALLO-ACTIF	03 87 90 10 00	

### PIECES D' ETAT CIVIL

### Passeport et Carte Nationale d'Identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité s'effectuent de la même manière que pour les passeports, auprès des seules mairies équipées d'un Dispositif de Recueil (DR).

Ainsi les usagers devront effectuer leur demande dans n'importe quelle mairie du département de la Moselle, voire de France, équipée d'un Dispositif de Recueil et non plus dans leur commune de résidence, si celle-ci n'est pas équipée d'un DR. Notons aussi que, la Carte Nationale d'Identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager aura déposé son dossier.

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021, inclus. Réouverture aux horaires habituels le lundi 03 janvier 2022.

### BIBLIOTHEQUES DE LA CCHPB

### Bibliothèque « Charles de Villers » - BOULAY-MOSELLE

Horaires d'ouverture :

Mardi: 16h00 - 18h00

 $Mercredi: 10h00-12h00\ et\ 14h00-18h00$ 

Jeudi: 17h00 – 18h00 (adultes) Vendredi: 16h00 – 18h00 Samedi: 10h00 – 12h00

Renseignements au 03 87 79 31 89 <u>a</u>: <u>bibliotheque.boulay@wanadoo.fr</u>



### Bibliothèque de FALCK

<u>Horaires d'ouverture :</u>

Lundi: 16h30 - 18h00 Mercredi: 14h00 - 16h00 Vendredi: 16h30 - 18h00 Samedi: 10h00 - 11h30

Renseignements au 03 87 81 42 73

(a): bdelacch@falckhargarten.fr



### MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU WARNDT

Horaires d'ouverture :

Mardi: 13h00 – 18h00

Mercredi: 10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Vendredi: 13h00 - 18h00 Samedi: 09h00 - 16h00

Renseignements au 03 87 82 25 07

Site internet: www.mediatheque-du-warndt.net



### REGLEMENT DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

#### L'accès à la déchetterie

L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux habitants des communes de Berviller, Château-Rouge, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines, Merten, Oberdorff, Rémering, Tromborn, Villing et Voelfling-lès-Bouzonville. Il est gratuit dans la limite de 50 passages par an. Tout utilisateur doit se soumettre aux formalités de contrôle préalables, notamment la présentation de la carte Sydem'Pass devant la borne d'accès. En cas de perte ou de vol, la délivrance d'une nouvelle carte est payante (s'adresser au secrétariat de la CCHPB, route de Creutzwald à Falck). Le coût est de 5 €.

La présence des usagers et de leur véhicule dans l'enceinte de la déchetterie est limitée au temps strictement nécessaire au déchargement. Toutes les ordures deviennent propriété de la déchetterie dès réception sur le site. La récupération et le chiffonnage sont interdits. En outre, l'accès est autorisé aux seules voitures particulières (de PTAC < 3.5 tonnes) à l'exception des véhicules des services techniques municipaux des communes de la CCHPB.

#### Les horaires

L'installation est ouverte 6 jours par semaine :

- lundi de 14h00 à 18h00
- mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- mercredi de 14h00 à 18h00
- jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- vendredi de 14h00 à 18h00
- samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

En horaires d'hiver, l'heure de fermeture est avancée à 17h00. A noter également que le samedi l'accès à la déchetterie est interdit aux entreprises, commerçants et artisans.

### COLLECTE MULTIFLUX DES DECHETS

#### Redotations semestrielles de sacs

Il y a 2 redotations de sacs par an, en principe en avril et en octobre. Le lieu, le jour et l'heure sont annoncés plusieurs semaines à l'avance par voie de presse, sur Panneau Pocket, d'affichage en mairie et de mels envoyés dans les messageries falckhargarten. On peut également s'informer en téléphonant en mairie dès fin mars ou fin septembre. La présentation du Sydem'Pass est exigée lors de chaque redotation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors de ces distributions, n'hésitez pas à demander à un voisin ou à un ami de vous ramener vos sacs. De même, vous pouvez retirer les sacs de personnes de votre entourage qui ne peuvent pas se déplacer.

#### Date de la collecte hebdomadaire

Elle a lieu le lundi matin sauf exceptions annoncées à l'avance.

### **CONTENEURS A VERRE**

Pas moins de 5 conteneurs à verre sont en place dans notre commune, 2 sur le parking de la mairie, 2 rue du Stade et 1 à l'entrée de la rue des Champs à proximité du lotissement du Viermorgen. Ils sont à disposition permanente. Vous pouvez y déposer tous les contenants en verre (bouteilles, bocaux de conserve, pots, etc...) sans les bouchons et les couvercles. Il ne faut pas y mettre de la vaisselle, des pots de fleurs ou des ampoules électriques.

### CONTENEURS A VETEMENTS USAGES

Des conteneurs à vêtements usagés sont à votre disposition à côté de la mairie. Les effets déposés sont récupérés par une entreprise spécialisée, dans le cadre d'un partenariat avec la Croix Rouge de Creutzwald.

### CALENDRIER DU PROCHAIN DON DU SANG

Une collecte de sang sera organisée le jeudi 31 mars 2022 à la salle polyvalente, de 15h30 à 19h00.

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Le conciliateur de justice du canton de Bouzonville est M. Raymond LAGARDE. Il assure une permanence en mairie de Bouzonville les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, uniquement sur rendez-vous (tél. 03 87 78 44 44). L'intervention du conciliateur de justice permet aux plaignants d'éviter des procès et, par ce biais, de désengorger les tribunaux de petites affaires. Le recours à un conciliateur est entièrement gratuit. Il peut intervenir dans les cas suivants :

- problèmes de mitoyenneté
- conflits entre propriétaire et locataire
- problèmes de copropriété
- querelles de voisinage
- désaccord entre fournisseurs et clients, etc...

Par contre, le conciliateur n'intervient pas dans des conflits

- entre une personne et une administration
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfants, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale, la difficulté d'exécution de contrats

### <u>INTERDICTION DE BRÛLAGE DE VEGETAUX ET DE DECHETS VERTS</u>

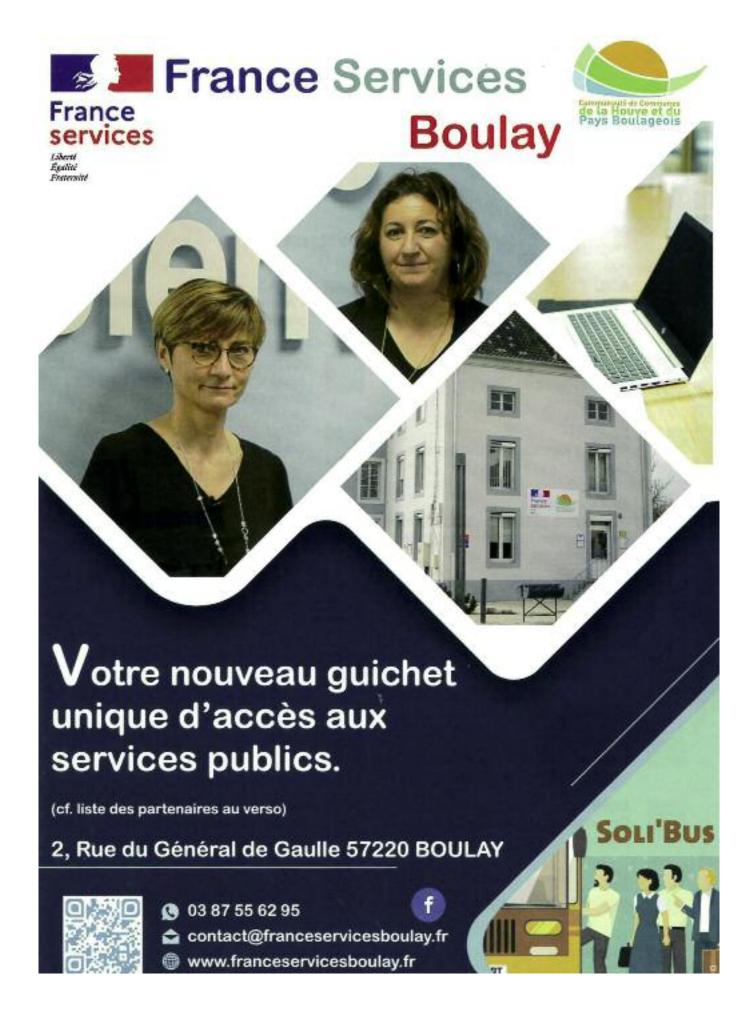
Par arrêté préfectoral en date du 22/07/2016, la règlementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux, a encore été modifiée. Conformément au Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous types de végétaux, produits par des particuliers ou des collectivités, est interdit. Les dispositions du Code Forestier précisent que seule l'incinération des déchets d'exploitation forestière est tolérée dans le cadre de la gestion des bois et forêts, diligentée par l'ONF. Contrairement à une idée fausse, généralement bien répandue, le maire n'a pas le pouvoir d'autoriser un administré à brûler tel ou tel déchet ou végétal à l'air libre.

### **BRUITS DE VOISINAGE**

La réglementation des bruits de voisinage a été précisée par un décret ministériel en date du 18/04/1995. Afin de tenir compte de certaines considérations locales, un arrêté municipal est venu compléter ce décret. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent ainsi avoir lieu que de 8h00 à 20h00 les jours ouvrables et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

### **COLUMBARIUM**

A ce jour, 15 alvéoles cinéraires sont à disposition des familles intéressées. Le prix de cession est de 915 €.



### MAISON FRANCE SERVICES - LISTE DES PARTENAIRES

